



PLEINE PAGE

EDITION
D'HIVER



DOSSIER

■ Les festivités de décembre

ÇA SE PASSE À MARLY !

- « Une naissance, un arbre », symbole de vie et de croissance
- Jérôme Le Banner, grand nom des sports de combat, a animé un stage de boxe à Marly
- Retour sur la semaine bleue

Sommaire

3 VIE COMMUNALE

- Opération « Une naissance, un arbre », symbole de vie et de croissance
- Opérabus : la culture au plus près des habitants
- Retour en images sur la semaine bleue
- Sofa...z, un spectacle de la Compagnie « L'Embardée »
- 8^{ème} édition de Bouch'ta famille

5 ACTUALITÉS

- Le premier pas pour entreprendre
- Jérôme Le Banner, grand nom des sports de combat
- « Et après... » : un spectacle fait maison par le RAM
- Un excellent palmarès pour nos Championnes de Gym !
- 2 centres de vaccinations Covid-19 ont été ouverts à Marly

8 L'INTERVIEW

- 5 question à Jean-Noël Verfaillie, maire de Marly

10 DOSSIER

- Festivités de décembre à Marly

12 CONSEIL MUNICIPAL

- Retour sur le conseil municipal du 29 septembre

14 CONSEIL MUNICIPAL

- Retour sur le conseil municipal du 25 novembre

16 FOCUS

- Marly Moove
- Elections : Ce qui a changé depuis 2019
- Événement multiplex : conférence sur l'avenir de l'Europe

17 MARLY D'ANTAN

- Le quartier de la gare

18 ETAT CIVIL

19 EXPRESSION DES GROUPES INFORMATIONS

édito



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

La fin d'année 2021 a malheureusement ressemblé un peu trop à celle de 2020 avec son lot de restrictions, d'interdictions et d'annulations d'événements conviviaux.

Par chance, nous avons pu profiter d'une embellie passagère pour organiser le repas des aînés en octobre et nous avons pu maintenir un programme festif de qualité pour le mois de décembre.

Vous avez été nombreux à participer avec bonheur aux différentes festivités organisées par la ville avec notamment un très beau marché de Noël qui s'est enrichi d'un programme d'animations inédit en plus de la traditionnelle descente du Père Noël et du feu d'artifice qui, cette année encore a fait le ravissement des petits et des grands. Enfin un peu de joie et de rires dans ces temps si moroses !

Si le rebond épidémique n'a pas permis de vous retrouver à l'occasion de la cérémonie de vœux pour repasser avec vous les événements marquants de 2021 et les perspectives 2022, j'ai tenu à m'adresser directement à vous au travers de ce magazine pour vous expliquer l'action municipale.

Dans l'espoir de pouvoir enfin sortir de cette crise sanitaire et reprendre le fil d'une vie plus simple, plus conviviale et plus festive de vous retrouver le plus rapidement possible lors d'une balade urbaine ou d'un événement municipal, je vous renouvelle à vous et vos proches, une excellente année 2022 !



Opération « Une naissance, un arbre », symbole de vie et de croissance



Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Marly a décidé de planter chaque année un arbre par naissance afin de favoriser la biodiversité, de renforcer la place de l'arbre en ville pour rendre notre quotidien plus agréable, et d'accélérer la transition écologique pour les années à venir.

Les parents ayant eu la joie d'avoir un enfant durant l'année 2020 ont été conviés le samedi 20 novembre à l'inauguration du projet « Une naissance, un arbre ». Ce fut l'occasion pour chacun des présents d'y accrocher un ruban où il avait inscrit le prénom de l'enfant, en présence de Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie et de l'équipe municipale.

Ainsi des charmes, des hêtres pourpres, des bouleaux, des noyers et des tilleuls ont été plantés au bout de la résidence Guynemer. Cette opération offre la possibilité aux parents de participer activement à l'accroissement du patrimoine arboré

de la commune. La Ville renouvellera l'opération chaque année avec le soutien de la Région. En effet, les parents se voient proposer cette opération au moment de déclarer leur enfant à l'état civil.



Opérabus : la culture au plus près des habitants

Ce mercredi 29 septembre, les Marlysiens ont pu assister à un opéra dans un bus. Insolite me direz-vous ?

Unique en France, créé en 2015 par l'ensemble musical Harmonia Sacra, l'Opérabus propose des mini-concerts baroques aux habitants. A l'intérieur, on oublie qu'on est dans un bus et on se retrouve dans une véritable salle d'opéra. Tout y est : les rideaux en velours devant la scène et à l'entrée, les peintures au plafond, les moulures en or, les fauteuils rouges, les lumières...

Après une première représentation à l'EHPAD Vaillant Couturier et une seconde au FAM-FAS (Foyer d'Accueil Médicalisé / Spécialisé), l'Opérabus s'est arrêté place Gabriel Péri pour un dernier spectacle tout public.



Au programme, Alice, chanteuse lyrique et un joueur de luth ont transporté les spectateurs au cœur de l'Italie du XVII^{ème} siècle. Une véritable découverte pour beaucoup !



Retour en images sur la Semaine Bleue

La Semaine Bleue est un moment privilégié dans la vie des aînés, très attendu par tous après cette crise sanitaire.

A cette occasion du 4 au 8 octobre, le CCAS, sous l'impulsion d'Alice Donnet, Adjointe à l'action sociale et à la politique du grand âge, a programmé plusieurs rendez-vous : ludiques, sportifs, manuels, culturels... pour que chacune et chacun, suivant ses affinités et ses goûts, y trouvent leur compte.

Le dimanche 10 octobre, pour clôturer cette semaine en beauté, la salle Dumont a été transformée en salle de spectacle pour le traditionnel banquet des aînés !

Avant de lancer les festivités, Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie, entouré des élus du Conseil municipal, a souhaité mettre à l'honneur les doyens - Gaston et Gilberte - et l'anniversaire du jour - Claudette -, puis il a fait le tour des tables pour saluer les 420 personnes qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

Au programme de l'après-midi : un spectacle cabaret haut en couleurs et une animation musicale de qualité. La piste de danse a vite été prise d'assaut dès les premières notes !



Sofa...z, un spectacle de la Compagnie « L'Embardée »

Samedi 16 octobre à la Maison de quartier de la Briquette, dans le cadre du Phénix Hors-les-murs, en présence d'Isabelle Dupont et Frédérique Viste, élues du Conseil municipal, les habitants ont pu assister à un spectacle de danse hip-hop étonnant et original.

Sur scène deux hommes, Aziz et Sofiane, et au centre un canapé qu'ils utilisent tout au long de la représentation pour s'affronter, pour se jauger... Il s'agit ici de la version courte du spectacle mais qui en dit long sur le jeu des personnages.

A la fin, les spectateurs, et plus particulièrement les enfants, ont pu échanger avec les artistes et questionner Aziz et Sofiane sur leur rôle respectif.



8^{ème} édition de Bouch'ta famille

Le dimanche 24 octobre, sous un beau soleil automnal, avait lieu au Stade Denayer la 8^{ème} édition de Bouch'ta famille, événement vantant les bienfaits du sport, organisé par la Municipalité.

Accompagné des élus du Conseil municipal - Alice Donnet, Aurore Fareneau, Florence Anderlin, Joël Boute et Bruno Leclercq - Patrick Lemaire, adjoint aux sports, a donné le départ de la course à laquelle ont participé près de 100 personnes.

En 30 minutes, les coureurs devaient effectuer la plus grande distance possible et à chaque tour du parcours Trail de 700 m, ils déposaient dans une bannette un « bouchon-relais », marque emblématique de la manifestation. A la fin de l'épreuve, les bouchons ont été comptabilisés ce qui a permis de départager les familles participantes, en faisant bien entendu une moyenne entre les bouchons et les participants qui sont tous repartis avec un lot.

Du 18 au 22 octobre, avant les vacances de Toussaint, les enfants de tous les établissements scolaires de la Ville, en fonction de leur âge, et sur le même principe se sont dépensés dans la joie et la bonne humeur lors du traditionnel Bouch'ton école.

Les plus petits (grandes sections de la maternelle et CP) ont également eu le droit de participer à l'événement grâce à des activités sur mesure baptisées « Kid's Cross », habituellement réservés aux CE1, CE2, CM1 et CM2. Des diplômes de participation et des bonnets ont été offerts à tous les écoliers.



Le concert de la Sainte-Cécile

La musique est universelle ! Elle joue un rôle important dans la vie de chacun d'entre nous.

Le concert de la Sainte-Cécile était l'occasion pour les élus présents de souhaiter une bonne fête à tous les artistes musiciens et musiciennes, aux compositeurs et aux chanteurs. Cet événement fut l'occasion pour l'association «La Joyeuse farandole» de faire une démonstration de danse polonaise traditionnelle.



Le premier pas pour entreprendre !

Durant une semaine, des référents BGE (Boutique de Gestion d'Entreprises) et CitéLab sont venus à la rencontre des habitants du Valenciennois à bord du Bus de la création d'entreprise qui s'est arrêté à Marly le 22 octobre, devant la Maison de quartier de la Briquette.

L'objectif : faciliter l'accès à l'information en matière d'aides à la création d'entreprise car beaucoup de porteurs de projets ne savent pas à qui s'adresser et n'ont pas forcément connaissance des aides à la création.

A cette occasion, Florence Anderlin, Conseillère déléguée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat, est venue saluer les deux représentants du bus pour avoir un premier bilan de cette opération : plus de 50 projets ont été examinés ce qui est très

satisfaisant pour un premier contact.

Le bus de la création d'entreprise a également été présent au CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Marly le 9 novembre pour conseiller et renseigner les apprentis de l'établissement qui souhaitaient monter leur propre affaire.



Jérôme Le Banner, grand nom des sports de combat, a animé un stage de boxe à Marly



Ce samedi 13 novembre, Marly accueillait la légende Jérôme Le Banner pour un stage de Kickboxing, organisé par le club Muay Thai Marly

Le stage, suivi par près de 200 personnes, était l'occasion rêvée pour les amateurs de la discipline de rencontrer de près Jérôme Le Banner et d'échanger un moment avec la star.

Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie - accompagné de l'adjoint aux sports Patrick Lemaire et de l'adjointe à la culture Laurence Morel, en présence de Madame la députée Beatrice Descamps, n'a pas manqué ce rendez-vous exceptionnel. Il a également remis la médaille de la jeunesse et des sports au président du club organisateur, Anthony Xerra, qui s'est longtemps distingué pour ses performances.



« Et après... » : un spectacle fait maison par le RAM



Les assistantes maternelles du Relais, aux côtés des professionnels de la petite Enfance de la Ville, Sandrine et Jean-Pierre, ont réalisé et mis en scène un spectacle avec les enfants qu'elles accueillent à l'occasion de la Fête Nationale des Assistantes Maternelles.

Après des semaines de répétition et de préparation, ce samedi 20 novembre était le grand jour pour tous !

En présence de Monsieur le Maire et des membres du Conseil municipal, Assia Costanzo, Laurence Morel, Hélène Martin et Ludovic Mortagne, les tout-petits et leurs nounous ont proposé un spectacle sur le thème de l'après crise sanitaire.

Un sujet difficile à raconter : la vie reprend... mais les choses ne seront plus comme avant... le monde d'après sera différent mais rempli d'amour et d'espoir.

Un spectacle volontairement optimiste pour construire un monde meilleur, c'est ce qui ressort de cette belle histoire !

Un excellent palmarès pour nos Championnes de Gym !



Kahina Amrouche, Flavie Flahaut, Sana Berbacha et Lisa Delhaye ont vécu un moment inoubliable à Marseille, en participant aux Trophée «Elites Gym Massilia» les 12, 13 et 14 novembre 2021.

La ville a soutenu ce projet en attribuant une subvention exceptionnelle de 1000€, votée au conseil municipal du 25 novembre. Cette compétition est un rendez-vous international très réputé ouvert aux gyms de niveau national. Les françaises (FFG) y ont d'ailleurs glané 11 médailles !

Les Marlysiennes ont réalisé de très bonnes performances compte-tenu du délai très court pour préparer cette rencontre.



Elles y ont côtoyé le très haut niveau. Les compétitions officielles ont commencé fin décembre avec pour objectif final des sélections aux championnats de France FFG.

2 centres de vaccinations Covid-19 ont été ouverts à Marly



Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie et Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, Michel Chpilevsky, sont allés au Centre Social de la Briquette qui a été transformé en centre de vaccination contre la Covid-19 le mercredi 11 janvier.

Organisée par la ville de Marly, en lien avec le centre hospitalier de Valenciennes et la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) et l'ADILH (Association des Infirmiers Libéraux du Hainaut), cette journée était ouverte à tous, marlysiens ou extérieurs, pour la primo vaccination, la seconde ou la troisième dose. Monsieur le Sous-Préfet a tenu à rappeler l'absolue nécessité de cette vaccination pour lutter contre cette crise sanitaire et a invité les marlysiens mais aussi plus largement les habitantes et les habitants du Nord à continuer à recevoir leur dose de rappel ou à s'engager dans un parcours vaccinal très rapidement. Monsieur le Maire a également confirmé que ces centres contribuent à faire face concrètement à la situation épidémique, opération qui a été d'ailleurs renouvelée le mercredi 19 janvier au centre Saint-François dans le quartier des Floralies, également ouvert à tous, de 12h à 18h sans interruption.

5 questions à...



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord

Vice-président de Valenciennes Métropole.

Comment la municipalité a-t-elle pu gérer les événements de la fin d'année en cette période de crise sanitaire ?

■ Après quelques mois d'embellie, l'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé avec son lot de restrictions et de contraintes liées à l'épidémie de Covid-19. Cette crise inédite laisse des traces de plus en plus profondes dans notre société et fragilise toutes les composantes de la vie sociale, de notre système de soins qui résiste tant bien que mal grâce aux efforts et au dévouement de nos soignants, jusqu'à tous les petits plaisirs disparus et tous les petits gestes interdits qui, autrefois paraissaient anecdotiques mais qui aujourd'hui, manquent cruellement à ceux qui sont les plus isolés de nos concitoyens. Néanmoins, même si une grande partie de la vie municipale est affectée par cette crise, 2021 aura tout de même permis d'organiser quelques beaux événements festifs, culturels et conviviaux comme les dimanches au bord de l'eau dans le parc du moulin, le festival de piano classique et jazz dans l'église de la Briquette ou des événements plus habituels mais qui prenaient une saveur toute particulière en cette année de privations comme le repas des aînés ou le marché de Noël.



■ Nous avons également pu organiser la première édition d'une naissance, un arbre pour célébrer la naissance de tous les petits marlysiens de 2020 en plantant un arbre en leur présence.



Quels sont les projets qui ont pu démarrer ou s'achever en 2021 ?

■ 2021 aura également été une année riche pour les grands projets de la ville avec le lancement des études qui permettront la réfection de l'avenue Barbusse et de la place de la mairie, la validation de la construction de la nouvelle école de la Briquette ainsi que du nouveau Centre de Formation des Apprentis du bâtiment qui permettra d'accueillir dans notre ville jusqu'à 1000 jeunes en formation initiale ou continue. Nous avons également pu en finir avec le comblement des carrières dans le Vieux-Marly et démolir le bâtiment désaffecté au sein de l'école Marie Curie qui était devenue une verrue disgracieuse pour nos enfants et les habitants des Floraties.

■ Autre sujet d'importance, nous avons réussi à acheter les jardins ouvriers de la Caisse d'Épargne afin de pérenniser l'activité des jardiniers sur ce beau site qui ne demande qu'à retrouver de la superbe avec quelques aménagements qui seront réalisés dans les prochaines années en parallèle des travaux d'aménagement paysager du Grand Cavin.



■ Autre réalisation de 2021 sur un sujet toujours sensible de réorganisation de sens de circulation, c'est tout le Vieux-Marly qui a vu son fonctionnement se modifier pour répondre aux attentes de ses habitants qui souhaitent : réduire la vitesse et le nombre de véhicules traversant le quartier en l'utilisant comme itinéraire de délestage, bénéficier de places de stationnement réglementaires pour éviter d'encombrer les trottoirs et d'empêcher le passage des piétons mais aussi favoriser le déplacement en vélo en créant une piste cyclable rue du chemin vert. Si les débuts ont été parfois sources de tension du fait du bouleversement d'habitudes bien ancrées, le nouveau plan de circulation semble maintenant compris et apprécié par les riverains qui y voient une vraie réponse à leurs attentes en matière de sécurité. J'aurai l'occasion d'aller sur place faire le bilan de ces aménagements et échanger avec les habitants lors d'une balade urbaine.

Ces balades urbaines ont vu le jour l'an dernier, le retour a-t-il été à la hauteur de vos attentes ?

■ Oui, elles sont également une nouveauté de 2021 et ont permis de nombreux échanges avec les marlysiens lors de mon passage dans leurs quartiers. Je reprendrai ces balades dès la sortie de l'hiver, quand les jours rallongeront.



La sécurité est une priorité importante pour la Municipalité. Quelles mesures ont été engagées ?

■ 2021 a été l'année de la concrétisation pour nos engagements en matière de sécurité avec l'embauche de nouveaux policiers municipaux qui permet désormais à notre police municipale d'élargir considérablement ses horaires de service. C'est aussi l'achat d'un nouveau véhicule de police 100% électrique ainsi que la constitution d'une brigade VTT qui permet à nos forces de police d'intervenir sur des sites inaccessibles aux véhicules à moteur. Par ailleurs, nous avons également pu faire les études concernant le déploiement de caméras de vidéo protection dans toute la ville et, lors de sa venue à Marly, le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin m'a réaffirmé le soutien de l'État pour nous aider à financer l'installation de ces caméras en 2022 ainsi que l'augmentation de la présence des forces de police nationale sur notre ville.



En matière d'investissement, quels sont les projets à venir ?

■ Vous le voyez, Marly s'est réveillée. Avec mon équipe, j'ai à cœur de remettre notre ville dans le sens de la marche et de rattraper le retard de tant d'années d'immobilisme. Ce n'est pas toujours facile et nous devons parfois faire des choix difficiles pour faire baisser nos dépenses de fonctionnement et ainsi permettre les investissements massifs dont notre ville a besoin. Routes, trottoirs, écoles, bâtiments sportifs, tous sont aujourd'hui dans un état critique faute d'entretien depuis de trop nombreuses années. Mais désormais, ce n'est plus une fatalité. Grâce à notre gestion rigoureuse des dépenses publiques et à la recherche de subventions auprès de nos partenaires institutionnels, nous retrouvons la capacité d'investir et petit à petit notre ville remonte la pente. Ecoles, routes, trottoirs, bâtiments sportifs et culturels vont pouvoir être restaurés ou reconstruits dans les prochaines années.

■ Dès 2022, c'est la construction de la nouvelle école regroupant Nelson Mandela et Louise Michel qui va démarrer ainsi que les travaux de l'avenue Barbusse. Nous allons bien sûr programmer dans le temps tous ces chantiers pour éviter trop de nuisances aux riverains pendant les travaux et pour des raisons évidentes de capacité de financement de ces investissements. Mais, je vous le garanti, année après année, Marly va s'embellir et votre cadre de vie sera à la hauteur de vos attentes légitimes. Cela se fera en 2022, comme en 2021, sans augmenter vos impôts locaux mais au contraire en les baissant autant que possible.

■ D'ici-là, nous devons également lutter et vaincre cette pandémie pour reprendre le fil de nos vies sociales et sur ce volet également vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de tous vos élus.



Spectacle de magie : un bel avant-goût des fêtes de fin d'année

La Ville de Marly a lancé le 1er décembre dernier les festivités de Noël en proposant un spectacle de Magie « La face cachée des sorcières » inspiré des aventures de Harry Potter. Véritable passionné de magie depuis son plus jeune âge, Philippe Thiriet, plus connu sous le pseudonyme de Magic-Phil, joue ici le professeur Greylock et forme les jeunes sorcières et sorciers à l'art et la pratique de la magie... La représentation a plu aux petits et grands moldus Marlysiens !



Téléthon

Un succès fou pour la Soirée Fluo

C'était une première à Marly, le service des sports de la Ville avait organisé une soirée fluo et sportive le vendredi 3 décembre à la salle Schumann à l'occasion du Téléthon en partenariat avec le BCM pour la buvette-restauration et Marly Moove pour les animations zumba et pound !

La musique d'ambiance, les animations, le maquillage et bracelets fluo ont fait un malheur : 300 personnes ont participé à cette soirée mémorable où régnait une ambiance de folie et qui a permis de récolter 255 € en dons au profit de l'AFM Téléthon pour combattre la maladie et faire progresser la recherche vers la guérison. Un grand merci à tous !

GÉNÉRATION
TÉLÉTHON

Le conte chaud et doux des chaudoudoux

Tiré d'un album de Claude Steiner, le « Conte chaud et doux des chaudoudoux » est un conte pour enfants qui a plu également aux adultes. Il traite de l'art d'être heureux et de rendre les autres heureux, la joie de donner et de recevoir. N'est-ce pas un cadeau fabuleux ! Même si la sorcière Belzéphra avait un plan diabolique ! ... Les petits ont découvert avec leur famille un des plus beaux contes du monde !



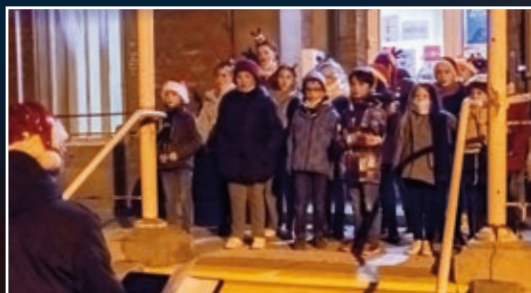
le Marché de Noël

Vendredi 17 décembre, les chalets en bois du marché de Noël ont ouvert leurs volets dès 16h. Tout était prêt pour accueillir le public.

Articles de fête, fabrications artisanales, produits du terroir, une belle occasion de trouver des idées de cadeaux originales à mettre au pied du sapin ou sur la table de Noël. Les promeneurs ont pu également se délecter de gaufres chaudes et autres sucreries, d'une soupe au potimarron et châtaigne, ou se réchauffer avec un vin chaud traditionnel ou un chocolat chaud, en regardant progresser les déambulations des parades qui ont animé la place Gabriel Péri jusqu'au dimanche. Le trio Flocons de Neige et les Toys Soldats géants ont fait pétiller les yeux des enfants mais également des plus grands avec leur costumes lumineux tandis que les mascottes Pain d'épice, Bonhomme de neige, Pinocchio, Génie & Jafar et le Roi Lion amusaient les visiteurs avec bonne humeur, jongleries, sculptures de ballons, et contes de Noël dans la salle du conseil. Le père Noël s'était installé dans son chalet pour recevoir les enfants qui souhaitaient se faire photographier avec lui ou simplement aller rencontrer LA personnalité de ces festivités !

C'est vers 19h que tous les regards d'une foule venue en masse se sont posés sur le toit de la Mairie pour enfin apercevoir la très attendue descente du Père Noël qui cette année avait une surprise pour les enfants car il était venu accompagné de Minnie et Mickey. Un premier claquement a fait relever toutes les têtes et le feu d'artifice a fait scintiller le ciel marlysiens. Monsieur le Maire, accompagné des élus, des mascottes et bien-sûr du Père Noël en personne a ensuite distribué aux enfants les friandises que tous attendaient !

Les festivités de la place se sont prolongées le dimanche jusqu'à 18h pour finir ce week-end féérique.



Conseil municipal du 29 septembre 2021

15 questions étaient soumises aux voix parmi celles-ci :

■ Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Nous souhaitons la bienvenue à Estelle Boute et Bruno Leclercq, qui rejoignent le conseil municipal suite aux départs de Messieurs Anthony Xerra et Jonathan Maillard.

Mme Boute aura en charge la continuité éducative et Monsieur Leclercq accompagnera Patrick Lemaire dans son action auprès des associations de la ville.

■ Cession d'une partie des parcelles cadastrées B4320, B4302, B4304, B4315, des parcelles B4319, B4316 et de parcelles non cadastrées. Désaffectation et déclassement par anticipation.



Le CFA de Marly, actuellement implanté au 77 rue Paul Vaillant Couturier a décidé de déménager pour continuer à se développer. Cela n'étant pas possible sur le site actuel, la volonté fut de pouvoir le conserver sur le territoire de Marly.

Ce nouveau Centre de Formation des apprentis du Bâtiment, qui sera implanté sur le secteur de la Briquette, permettra d'accueillir dans notre ville jusqu'à 1000 jeunes en formation initiale ou continue.

■ Subvention exceptionnelle FLAC Fédération Locale Alternative Culturelle.



Il s'agit d'une subvention d'un montant 1513,95 € attribuée à l'association FLAC (Fédération Locale Alternative Culturelle) pour l'organisation conjointe avec la ville de Marly et l'Association des Infirmiers Libéraux du Hainaut du « VacciFest » le 15 août 2021. L'occasion de rappeler de l'importance de se faire vacciner dans le cadre de l'épidémie COVID-19.

■ Autorisation de signer la convention de partenariat entre la Police Municipale et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.

Dans le Département du Nord, les pompiers subissent de plus en plus d'agressions lors de leurs interventions. Ces agressions ne sont pas acceptables. La Ville de Marly et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord ont souhaité travailler en partenariat, et renforcer la coopération opérationnelle, dans le cadre de la sécurisation des interventions des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du territoire communal.

Il est donc prévu d'associer les policiers municipaux pendant les interventions des sapeurs-pompiers lorsque la situation le nécessite et ce dans l'optique de garantir la bonne distribution des secours sur l'ensemble du territoire communal.

■ Exonération temporaire de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Afin de renforcer l'attractivité de la ville de Marly, le Conseil Municipal a adopté une exonération de 40% de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions affectées à l'habitation et ce durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement. Cette nouvelle délibération qui devait être adoptée avant le 1^{er} octobre 2021 sera applicable au 1^{er} janvier 2022.

-40%

■ Création et approbation du Conseil pour les Droits et les Devoirs des familles (CDDF)

Les membres du Conseil Municipal ont décidé la création du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (C.D.D.F.) pour la Ville de Marly.

En effet, depuis 2007, la loi avait renforcé le rôle du Maire, désormais chargé d'animer et de coordonner la politique de prévention de la délinquance. Le Maire peut notamment procéder à un rappel à l'ordre pour les incivilités ou pour les faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques.

Inexistant jusqu'à aujourd'hui sur la commune de Marly, le C.D.D.F. permet écouter et soutenir les familles en difficulté dans l'exercice de l'autorité parentale - prévenir, lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ou social. - réaffirmer la valeur de la Loi républicaine - intervenir en amont les premiers actes d'incivilités ou dès situation d'absentéisme scolaire

Il aura pour missions :

- d'entendre une famille, de l'informer de ses droits et devoirs envers l'enfant et de lui adresser des recommandations destinées à prévenir des comportements susceptibles de mettre l'enfant en danger ou de causer des troubles pour autrui ;
- d'examiner avec la famille des mesures d'aide à l'exercice de la fonction parentale susceptibles de lui être proposées et l'opportunité d'informer les professionnels de l'action sociale des recommandations qui lui sont faites, et, le cas échéant, des engagements qu'elle a pris dans le cadre d'un contrat de responsabilité parentale.
- de proposer au Maire, lorsque le suivi social ou les informations portées à sa connaissance font apparaître que la situation d'une famille ou d'un foyer est de nature à compromettre l'éducation des enfants, la stabilité familiale et qu'elle a des conséquences pour la tranquillité ou la sécurité publiques,
- de saisir le Président du Conseil Départemental en vue de la mise en œuvre d'une mesure d'accompagnement en économie sociale et familiale ;
- ou encore de saisir le Juge des Enfants pour lui signaler les difficultés de cette famille.

■ Construction d'un groupe scolaire à la Briquette, présentation, constitution du Jury, autorisation de solliciter les subventions

Comme le prévoit le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, les élus du Conseil municipal ont donné un avis favorable à la construction d'un nouveau groupe scolaire à La Briquette sur le terrain du château Paul Vaillant Couturier et de ses abords, dont le site est à l'abandon depuis de nombreuses années. Cette nouvelle école ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2024.

A cet égard, le cabinet Verdi a été missionné pour une étude de faisabilité et pour la définition du programme, en concertation avec les usagers, personnels des écoles et agents communaux, et avec les parents d'élèves.

Cette nouvelle école, qui restera à taille humaine, regroupera les écoles Nelson Mandela et Louise Michel sur un site d'environ 13 400 m². Le Parc du château sera conservé et son aménagement seront une composante majeure de l'école pour en faire un concept innovant, « une école au milieu des arbres » avec des classes en extérieur l'été.

Les abords de l'école seront également sécurisés, avec la création d'un parvis. C'est toute l'entrée de ville qui sera revue pour apaiser la caractère accidentogène de la rue Paul Vaillant-Couturier.

Le budget prévisionnel des travaux est de plus de 8M€.



Conseil municipal du 25 novembre 2021

13 questions étaient soumises aux voix, dont :

▪ Création d'un Conseil municipal des Enfants et reconnaissance du statut de collaborateur occasionnel

La Ville de Marly a souhaité se doter d'un Conseil Municipal des Enfants dont le rôle sera de favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la démocratie chez les plus jeunes.

Dans un premier temps cette instance sera ouverte aux Marlysiens élèves de CM1/CM2 et ceux fréquentant les accueils de loisirs et l'école de musique.

L'objectif est de :

- Être à l'écoute des idées et propositions des enfants de la commune et les représenter.
- Proposer et réaliser des projets utiles à tous tant à l'échelle des écoles que de la commune.
- Transmettre les souhaits et observations des enfants aux institutions scolaires, ainsi qu'aux membres du Conseil municipal de Marly.

Pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets, Monsieur le Maire a souhaité qu'un budget leur soit affecté. Leur première réunion se tiendra au premier trimestre 2022 sur le thème de l'aménagement des cours de récréation et de l'égalité Filles/Garçons.

Afin d'animer ce comité, le Conseil municipal a décidé de recruter Thomas Gobert en qualité de collaborateur occasionnel qui présente toute la motivation et toutes les compétences pour assurer cette mission.

▪ Recrutement d'un vacataire pour l'accompagnement de structures de la petite enfance : médecine pédiatrique

A la Perdriole, il était urgent de régulariser l'obligation de disposer d'un médecin diplômé en médecine pédiatrique pour effectuer des interventions relatives à l'accompagnement en matière de santé des enfants accueillis dans l'établissement.

C'est dorénavant chose faite et le Docteur exercera ses fonctions au maximum 8 heures par trimestre.

▪ Subventions exceptionnelles

Durant cette assemblée, les élus ont octroyé deux subventions exceptionnelles :

- à l'UCAM (Union des Commerçants et Artisans de Marly) d'un montant de 3000,00 € pour l'organisation de l'animation dans les commerces de la ville durant la période des fêtes de l'année ; L'objectif était d'amener la magie de Noël auprès des commerçants afin qu'ils puissent décorer leurs vitrines autour d'un même thème, à savoir pour 2021 : Marly au pays des jouets.
- d'un montant de 1000,00 € au profit de l'association Gym Marly/Aulnoy pour la participation de 4 gyms aux trophées Elite Gym Massilia organisés par le Pôle France de Marly les 12, 13 et 14 novembre 2021.

CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS



▪ Demandes de subventions :

1) Travaux de réhabilitation : couverture isolante et mise aux normes désenfumage de la salle des fêtes.

Suite à une visite le 26 février 2019, la Commission de sécurité a rendu un avis défavorable pour l'exploitation de la salle des fêtes en raison d'une non mise aux normes du système de désenfumage. C'est pourquoi, dans l'attente des travaux, il a décidé de ne plus louer la salle des fêtes en dehors des activités officielles de la Ville.

Les travaux seront menés durant les grandes vacances 2022 car il faut que la salle soit libre de toute occupation durant plusieurs semaines.

En parallèle, la Ville de Marly en profitera pour effectuer des travaux d'économie d'énergie (isolation par le toit) de la salle des fêtes en vue de réduire l'empreinte énergétique du bâtiment et de participer à l'accélération de la transition écologique.

2) Travaux de réhabilitation des menuiseries de l'Hôtel de Ville. Travaux d'isolation thermique. Demande de subventions DSIL/DETR ou autre

Au même titre, en vue de réduire l'empreinte énergétique de l'Hôtel de Ville et de participer à l'accélération de la transition écologique, la commune souhaite réaliser pour 2022 une première tranche de travaux de réhabilitation d'une partie des menuiseries extérieures du bâtiment.

Pour aider à la réalisation de ces travaux, la ville a donc sollicité des subventions auprès de l'Etat.



Marly Moove, une association qui bouge et qui s'investit !

L'association Marly Moove connaît un succès grandissant depuis l'ouverture de ses portes en septembre 2019 et compte actuellement 115 adhérents. Sous l'impulsion de Megan Cotel, animatrice sportive de fitness, les amateurs de cette discipline sont comblés !

Les cours collectifs de yoga, cardio-renforcement musculaire, zumba, pound, pilates, et récemment le Kangoo-power font un carton. Le succès de l'association, hormis la qualité du coaching dispensé, vient également de l'ambiance familiale et conviviale insufflée par son animatrice ultra investie et animée par la volonté de proposer « autre chose que des cours de fitness ». En effet, les séances sont régulièrement animées à partir de thèmes originaux et attrayants.

L'investissement de l'association sur les événements de la commune fait d'ailleurs partie intégrante du light motiv de Marly Moove ; Gym douce sur la place Gabriel Péri pour les aînés lors de la Semaine Bleue et organisation des entraînements lors de la 8^{ème} édition de Bouch'ta Famille en octobre dernier, contribution à Octobre Rose où l'association a créé et vendu des bracelets et a pu reverser 305€ à l'association Emera, participation active lors de la soirée fluo organisée à la salle Schumann en décembre avec 255€ reversé au profit du Théléthron.

Félicitations à Marly Moove pour son engagement sans faille sur toutes ces actions tout au long de l'année !

📞 Téléphone : 07 56 99 86 42
 @ Mail : marlymoove@gmail.com
 📘 Facebook : Association Marly Moove
 🌐 Site web : <https://marly-moove-05.websself.net>



Événement multiplex : conférence sur l'avenir de l'Europe



Jeudi 13 janvier 2022, Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie, a participé à la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Il était accompagné d'Aurore Fareneau, conseillère municipale déléguée aux jumelages, aux relations internationales, aux affaires européennes et à la coopération décentralisée. Cette réunion en ligne pour un dialogue citoyen multiplex unique a mobilisé les citoyens de 12 municipalités et régions de 8 pays différents.

Cet événement multilingue inédit, organisé par le groupe Renew Europe au sein du Comité européen des régions a permis de discuter des problèmes les plus importants et de la manière dont ils peuvent être résolus au niveau local/régional. La Conférence sur l'avenir de l'Europe étant la première et la plus grande consultation citoyenne jamais organisée pour déterminer l'avenir de l'Union Européenne, les citoyens ont eu l'occasion de débattre dans un cadre véritablement européen de ce dont ils souhaitent que l'Union soit responsable.

L'objet des échanges a porté sur l'avenir de Marly, le défi majeur pour notre ville, et ce qu'on peut faire avec l'Europe au niveau national.

3 questions ont fait l'objet de discussions entre les participants :

- A quel moment ou lors de quelles expériences se sent-on européen (à titre privé ou professionnel) ?
- Quelles sont les actions concrètes de l'Europe dans son quotidien ou sur son territoire ?
- Qu'attend-t-on de l'Europe dans le monde de demain dans sa ville et dans son quotidien ?

A la suite de ces échanges riches et passionnants, les participants marlysiens se sont mis d'accord pour formuler trois propositions (ou trois recommandations) sur l'avenir de l'Europe.

Il serait nécessaire :

- 1. d'avoir une harmonisation juridique et commerciale ainsi que sur les droits et conditions de travail : salaire, taxe des entreprises, imposition, temps de travail etc...
- 2. d'avoir une politique de défense commune européenne pour garantir une stabilité.
- 3. de réindustrialiser pour assurer une autonomie stratégique de l'union européenne.

Ces trois propositions ont été ensuite soumises à l'ensemble des villes européennes participantes.

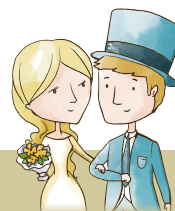
Le quartier de la gare





BIENVENUE À...

- Gabin **DUBUT** • 6 août 2021
- Adam **RECHAD** • 6 août 2021
- Jasmine **EL ABBASS** • 17 août 2021
- Lyana **HOLAIND** • 11 août 2021
- Adam **MOHAMMAD** • 13 août 2021
- Zakariya **MELKI** • 14 août 2021
- Jade **LÉVÊQUE JOUGLET** • 15 août 2021
- Flaura **BLAS** • 19 août 2021
- Mylan **CARLIER DUVAL** • 19 août 2021
- Rafael **FERNANDEZ** • 20 août 2021
- Ely **PHILIPPART** • 23 août 2021
- Héloïse **GAILLOT** • 27 août 2021
- Jannah **BOUHODANI** • 30 août 2021
- Lina **CALPE** • 30 août 2021
- Raphaël **RICCIARDI** • 31 août 2021
- Malo **PANCHOUT** • 1^{er} septembre 2021
- Basyle **LOGEL** • 7 septembre 2021
- Mohammed-Ali **ARAHMOUN** • 9 septembre 2021
- Amjad **ZEBDJI** • 21 septembre 2021
- Zined **ZEBDJI** • 21 septembre 2021
- Meïlya **BOURGARD** • 28 septembre 2021
- Adrien **TELLIER** • 30 septembre 2021
- Elio **CADIX** • 5 octobre 2021
- Zayn **ADEL** • 22 octobre 2021
- Souleyman **LACHI** • 23 octobre 2021
- Ayden **HUREZ** • 23 octobre 2021
- Joy **HENNEBERD** • 25 octobre 2021
- Léo **FRANCQ** • 25 octobre 2021
- Samuel **KIFLAY** • 30 octobre 2021
- Kaïs **TOUIL** • 2 novembre 2021
- Nelya **BELKACEMI** • 10 novembre 2021
- Meïlane **LECERF** • 10 novembre 2021
- Lazare **VINCENT PIQUET** • 14 novembre 2021
- Lyana **WEAVER** • 15 novembre 2021
- Alice **PORTIER** • 18 novembre 2021
- Nolan **HOUZÉ BRABANT** • 26 novembre 2021
- Sofiah **BOUCHER** • 28 novembre 2021
- Khyle **DI DIO** • 2 décembre 2021
- Isaac **MELKI** • 6 décembre 2021
- Corentin **ROBERT** • 8 décembre 2021
- Nathan **MASSET** • 10 décembre 2021
- Sohan **AL ANZI** • 17 décembre 2021
- Béryl **DE LICHY** • 17 décembre 2021
- Jérémy **MBINA** • 22 décembre 2021
- Nayaa **BEN ABBOU** • 27 décembre 2021
- Kamron **DEFOSSE MAILLARD** • 27 décembre 2021
- Aylan **DESTRINGUET** • 31 décembre 2021
- Gianni **PRIEZ DEDISE** • 05 janvier 2022
- Coline **CASTILLO** • 6 janvier 2022



ILS SE SONT DIT OUI !

- Jean-Noël **DUPONT** et Isabelle **LACHAUSSÉE** • 3 octobre 2021
- Olivier **BURGNIES** et Elena **CALPE** • 9 octobre 2021
- Gaëtan **BIENKOWSKI** et Marion **POTEAU** • 16 octobre 2021
- Valentin **MARTIN** et Anaïs **LIÉVIN** • 23 octobre 2021
- Hervé **DEJEAN** et Chantal **PRIEZ** • 9 novembre 2021
- Antoine **WAREMBOURG** et Mélina **DE MARCO** • 13 novembre 2021
- François **DUMONT** et Anaïs **VAN DIEPENDAEL** • 18 décembre 2021



ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- Kheira **FELLAGUE** Célibataire • 13 septembre 2021 • 60 ans
- Lucien **DELCROIX** veuf de Eliane **LECANU** • 29 septembre 2021 • 93 ans
- Fatima **AMIRI** épouse de Laïfa **BRAHMI** • 2 septembre 2021 • 76 ans
- Fabienne **DUSART** divorcée de Nicolas **VERET** • 23 septembre 2021 • 57 ans
- Sabrina **MALABOEUF** partenaire de Stéphane **RAGAS** • 7 octobre 2021 • 39 ans
- Jeanne **BOUTTEMANT** veuve de Jean **LECAILLE** • 8 octobre 2021 • 89 ans
- Hocine **AOUADI** époux de Fatima **BELABBES** • 8 octobre 2021 • 91 ans
- Thérèse **PIETTE** épouse de Roger **BRICOT** • 10 octobre 2021 • 86 ans
- Paul **FOLLET** époux de Paule **BRUCKERT** • 12 octobre 2021 • 74 ans
- Chantal **ROUX** séparée de Amédée **CACHEUX** • 12 octobre 2021 • 75 ans
- Philippe **LECOEUVRE** époux de Catherine **WASMER** • 17 octobre 2021 • 66 ans
- René **CAMUS** époux de Monique **DUMONT** • 22 octobre 2021 • 71 ans
- Sylvain **WASCHEUL** divorcé de Séverine **HUBERT** • 27 octobre 2021 • 55 ans
- Raymonde **CANTELAUBE** veuve de Pierre **BOIVIN** • 29 octobre 2021 • 95 ans
- Paulette **JOLY** veuve de Léon **PODSADNY** • 1^{er} novembre 2021 • 81 ans
- Françoise **CRAPEZ** épouse de Jean-Marie **MINEUR** • 4 novembre 2021 • 67 ans
- Claude **POIRETTE** époux de Aimée **DHAP** • 4 novembre 2021 • 89 ans
- Fernande **HERLANT** divorcée de Gilles **DUCROCQ** • 5 novembre 2021 • 74 ans
- Marie-Thérèse **THOREZ** veuve de Joseph **DI DIO** • 7 novembre 2021 • 82 ans
- Germaine **DANDRIEUX** veuve de Jean **LUCAS** • 16 novembre 2021 • 94 ans
- Jeanne **COUTEAU** célibataire • 17 novembre 2021 • 89 ans
- Marcelle **LIÉVIN** veuve de Marcel **BRIENNE** • 19 novembre 2021 • 100 ans
- Andrée **VANOVERWAËLE** veuve de Léon **STARZYNSKI** • 21 novembre 2021 • 94 ans
- Eliane **PATEREK** divorcée de Gérard **BAUDRIN** • 24 novembre 2021 • 79 ans
- Marie-Louise **PRUVOST** veuve de Denis **SINGIER** • 27 novembre 2021 • 88 ans
- Bernard **BÉGUE** époux de Annick **ANDRIËS** • 28 novembre 2021 • 75 ans
- Sadi **LEMAHIEU** veuf de Yvette **HAUER** • 30 novembre 2021 • 87 ans
- Claudette **LAMBOURS** veuve de René **MAERTELAERE** • 1^{er} décembre 2021 • 84 ans
- Michèle **LAIGLE** divorcée de Gérard **HAYE** • 4 décembre 2021 • 79 ans
- Mauricette **MARCHAL** veuve de Jacques **SZCZEPANIAK** • 5 décembre 2021 • 86 ans
- Christophe **HUGUET** divorcé de Nathalie **DUPIRE** • 7 décembre 2021 • 50 ans
- Roland **BIHET** partenaire de Jacqueline **PELLEGRIN** • 7 décembre 2021 • 71 ans
- Elisabeth **GOUIN** divorcée de Philippe **WILCZEK** • 8 décembre 2021 • 65 ans
- Djida **BOUHALLI** divorcée de Abdallah **BELHADJ** • 10 décembre 2021 • 79 ans
- Karima **ZABOUB** divorcée de Redha **BENHAMMADA** • 14 décembre 2021 • 57 ans
- Lucienne **CARLIER** veuve de Guy **BRIATTE** • 16 décembre 2021 • 76 ans
- Sophie **WITT** veuve de Pierre **POSTIAUX** • 16 décembre 2021 • 97 ans
- Nicole **BAILLEUX** Célibataire • 21 décembre 2021 • 86 ans
- Marie-Paule **DHAP** divorcée de Serge **COTIN** • 31 décembre 2021 • 69 ans
- Brigitte **VAILLANT** Célibataire • 1^{er} janvier 2022 • 62 ans
- Monique **DELEPLAIRE** veuve de René **LEDROËLE** • 2 janvier 2022 • 80 ans
- Céline **BOURGOIES** veuve **LHORTIOIR** Léonce • 3 janvier 2022 • 97 ans
- Pierre **PENNEQUIN** époux de Yvonne **ODENT** • 4 janvier 2022 • 87 ans

Groupe de la majorité

Après une fin d'année 2021 difficile, 2022 débute malheureusement dans un contexte sanitaire encore dégradé. Cela affecte bien sûr toutes les composantes de la vie en société et de ce fait toutes les structures municipales.

Nous tenions aujourd'hui à remercier tous les agents et tous les services de la ville, de l'accueil du public jusqu'au service technique en passant par les ressources humaines qui, grâce à leur mobilisation et à leur dévouement, parviennent à maintenir un niveau de service public correct. L'établissement des plannings est chaque jour un nouveau défi que nos équipes et notamment celles des écoles, crèche, garderies et cantines s'attachent à relever courageusement pour que vous soyez le moins pénalisés possible.

Ce sont aussi les équipes du CCAS qui sont plus que jamais à votre disposition et peuvent vous proposer toute l'aide et l'assistance dont vous auriez besoin dans ces moments difficiles.

Les efforts des agents, couplés à ceux de leurs élus de la majorité municipale, permettent d'atténuer autant que possible les conséquences de cette crise sur nos structures municipales et sur les événements que les restrictions diverses et variées nous permettent parfois d'organiser afin de maintenir le lien social au sein de notre commune comme le banquet des aînés ou le marché de Noël.

Nous espérons tous que dans le courant de l'année 2022, la situation sanitaire s'améliorera et nous permettra d'organiser de nombreux événements au cours desquels nous pourrions nous rencontrer et discuter des nombreux projets que nous sommes en train d'élaborer pour notre ville et qui verront le jour dès cette année et tout au long du mandat.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2022 !

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »

La volonté d'Unis pour Marly est de travailler dans la concertation. Pourtant, nos élus ne sont jamais associés aux projets. Résultat :

- Un plan de circulation dans le vieux Marly et une zone bleue non concertés et rejetés par les riverains,
- Des associations malmenées : coupures de chauffage, subventions supprimées... Une salle des fêtes qui leur est interdite pour cause de non conformité, alors qu'elle continue à accueillir la cantine ;
- De nombreux jeunes aînés de moins de 67 ans écartés du repas annuel, pas de portage, les personnes en situation de handicap oubliées pour ne pas dire écartées.
- Enfin, la jeunesse, qui s'est vue supprimer les bourses communales. Il s'agit d'une volonté délibérée de démolir ce qui incarne le LIEN et la SOLIDARITE. Alors, il est plus que jamais nécessaire, aujourd'hui, de pouvoir encore échanger, écouter et être bienveillants, au-delà des périodes d'élection. Qu'en pensez-vous ? C'est dans cet esprit que nous sommes plus que jamais à votre service.

Virginie Melki TETTINI

Groupe des élus Socialistes

Quel avenir pour nos associations ?

Notre ville de Marly est connue pour accueillir des associations qu'elles soient sportives, culturelles ou festives. Chacun sait que le tissu associatif est LA force vive de notre commune. Mais aujourd'hui, nous constatons que la majorité actuelle ne soutient plus les associations comme elles l'ont été pendant de nombreuses décennies : baisse, voire suppression des subventions, coupure d'énergie dans les locaux sportifs.

Cette situation est symptomatique de la mise en place d'une politique qui a pour but d'écarter définitivement les bonnes volontés de notre commune. Les élus socialistes dénoncent cette volonté de nuire aux associations qui ont déjà subi deux années difficiles en raison de la pandémie.

M. le Maire, soyez proche des réalités du terrain et des préoccupations des habitants de Marly au même titre que les élus socialistes qui restent à votre disposition.

Bonne année 2022.

Christian CHATELAIN

Recensement de la population

Le recensement est un acte citoyen et obligatoire. Il permet de connaître le nombre d'habitants qui vivent en France, commune par commune. Mais il permet surtout de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Et, ainsi, de créer les équipements et services publics en conséquence. Les informations que vous nous communiquez aujourd'hui sont les prestations dont vous pourrez bénéficier demain. Pas d'inquiétude : toutes ces données sont confidentielles. Alors réservez le meilleur accueil à nos agents recenseurs (envoyés par la Mairie et munis d'une carte officielle tricolore).

A Marly, le recensement se déroule du 20 janvier au 26 février 2022

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou encore plus simple, vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Elections : ce qui a changé depuis 2019

Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.

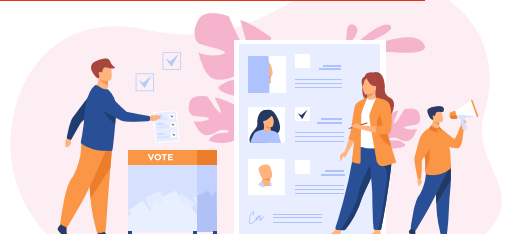
L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même **sa situation électorale directement en ligne sur le site du service public** (aller en bas de page). Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra **vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne.**

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

<https://bit.ly/Presidentielles2022>

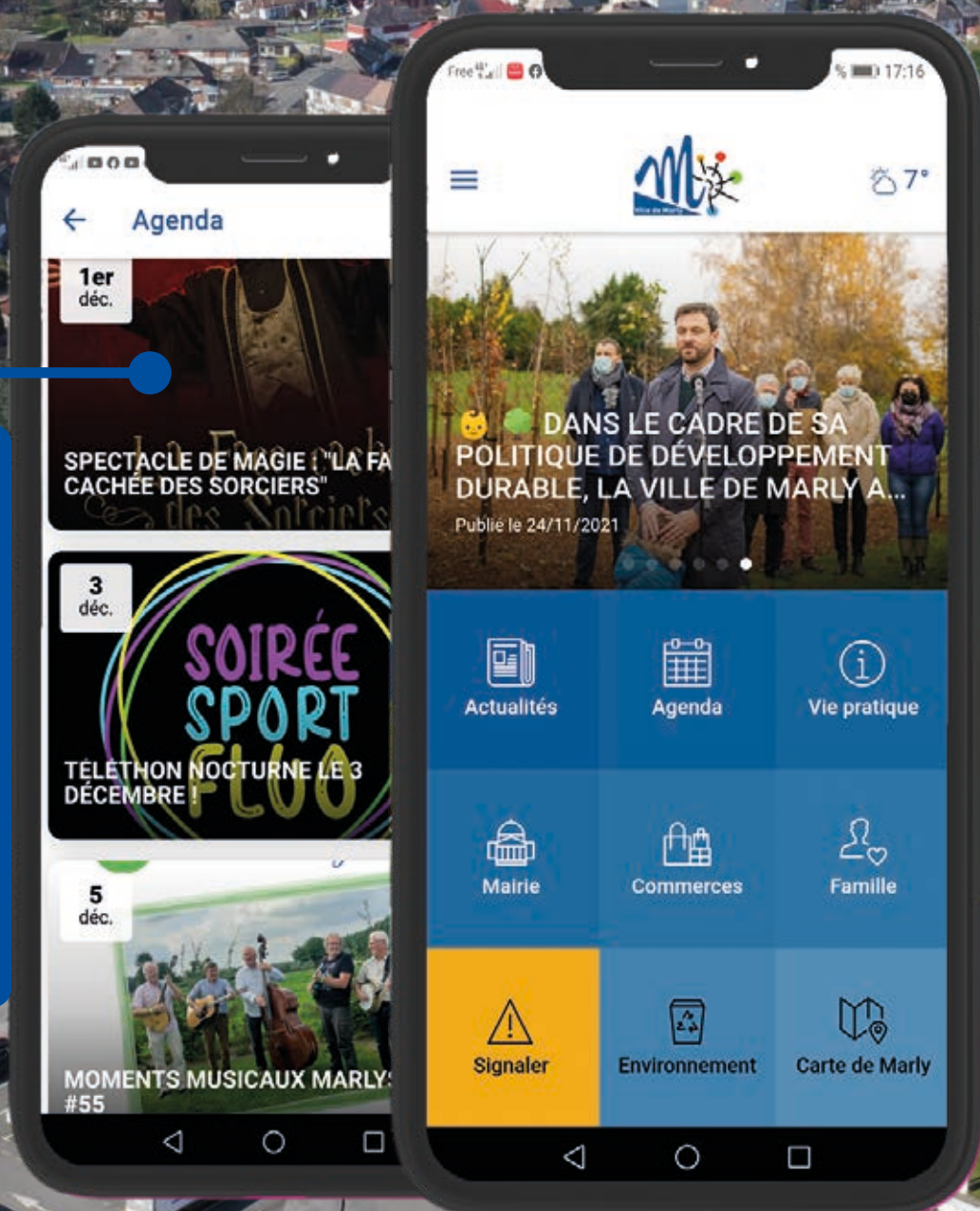
**Elections
Présidentielles
10 et 24 avril 2022**



Téléchargez l'application de Ville de Marly (Nord)



Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Santé
et bien d'autres !



 Télécharger dans
l'App Store

 DISPONIBLE SUR
Google Play